

## PROCÈS-VERBAL - PUBLIC

### COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

1<sup>re</sup> séance – 25 janvier 2024 – 16 h 11 à 17 h 59  
Salle Mont-Bleu 1<sup>er</sup> étage, Maison du citoyen/Visioconférence

#### PRÉSENCES :

##### Membres

Marc Bureau, président et conseiller, district du Parc-de-la-Montagne-Saint-Raymond

Anik Des Marais, vice-présidente et conseillère - district de Mitigomijokan

Jean Lessard, conseiller - district de la Rivière-Blanche

Claude Fortin – Organisme en environnement - Action Climat Outaouais

Inès Bosse-Thompson – Citoyenne

Mathieu Charron – Citoyen

Lise Filiatrault – Citoyenne

Benoit Delage – Organisme en environnement - Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO)

##### Secrétaire

Anick Fortin, coordonnatrice, comités et commissions – Direction générale

##### Ressources internes

Frédéric Vandal, directeur – Transition écologique

Véronique Leduc, adjointe administrative, comités et commissions – Direction générale

##### Aussi présents

Catherine Leclerc, attachée politique – Cabinet du conseiller désigné

Mathieu Paquette, conseiller politique – Cabinet de la mairie

#### ABSENCE :

Jessy Desjardins – Communauté économique - Brigil

---

#### 1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

Le président constate le quorum et ouvre la séance à 16 h 11.

#### 2. Adoption de l'ordre du jour

Il est demandé d'ajouter au point varia : composition de la Commission et durée du mandat.

*Il est proposé par Mathieu Charron*

*Appuyé par Inès Bosse-Thompson*

*Et résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour de la présente séance avec l'ajout au varia.*

*Adoptée*

#### 3. Dépôt et suivis du procès-verbal de la séance publique du 19 octobre 2023

Il n'y a aucun suivi au procès-verbal de la séance du 19 octobre 2023.

Il est mentionné que les questions des membres acheminées par courriel sur la Charte de la biodiversité et du plan d'action s'y rattachant seront répondues à une prochaine séance. Une présentation est prévue à cet effet.

#### **4. Période de questions du public**

Aucune question n'est adressée.

#### **5. Dépôt du bilan 2023 et Plan de travail 2024-2025 de la Commission**

##### Bilan 2023 de la Commission

Le bilan 2023 a été acheminé aux membres de la Commission pour dépôt. Le dépôt au conseil municipal est prévu au mois de mars 2024.

Il est suggéré par certains membres que la Commission inscrive dans son prochain plan de travail la supervision du plan climat, tel qu'inscrit dans les statuts et règlements. Pour ce faire, des outils de suivi devraient être élaborés afin d'outiller les membres pour assurer ce suivi.

Une modification est demandée à la page 7 du bilan – composition des membres : Claude Fortin est membre organisme Action Climat Outaouais et non membre citoyen.

Certains membres mentionnent que le bilan est davantage un bilan statistique où un sommaire du contenu des discussions n'est pas présent. Il est suggéré que le prochain bilan soit plus étoffé afin que celui-ci reflète davantage les efforts et la richesse des travaux accomplis.

*Jean Lessard se joint à la rencontre à 16 h 28.*

##### Plan de travail 2024-2025 de la Commission

Les membres sont informés des étapes d'élaboration des plans de travail des commissions.

En somme, les actions inscrites dans le plan de travail tiennent compte des mandats octroyés par le conseil municipal ainsi que des priorités et des plans d'action du service responsable de la Commission, tout en tenant compte de la capacité des équipes administratives. Par la suite, les présidences émettent leurs commentaires et ajouts. Les propositions des plans de travail sont soumises à la Direction générale. Un premier exercice de planification des sujets est ensuite effectué en fonction du calendrier des séances.

La proposition du plan est présentée aux membres pour commentaires et bonification afin que la Commission recommande son adoption au conseil municipal. L'ensemble des plans de travail des comités et commissions de la Ville seront adoptés au conseil municipal du mois de mars prochain.

Il est ajouté qu'afin d'éviter des dédoublements, les sujets de nature transversale sont inscrits dans un seul plan de travail. Cependant, d'autres commissions peuvent être interpellées et consultées au besoin.

Les membres sont invités à formuler leurs commentaires sur le plan de travail proposé.

##### Commentaires d'ordre général

- Ne pas présenter des études pour information seulement si la Commission n'est pas en mesure d'y contribuer;
- Mieux cibler les enjeux afin que la Commission puisse participer à changer la vision de la Ville et non d'être dans la gestion;
- Clarifier le rôle et ce qui est attendu de la Commission;
- Importance de ne pas surcharger le plan afin de réserver du temps pour d'autres sujets et enjeux en environnement. À titre d'exemple, il est mentionné que l'Université du Québec en Outaouais offre des formations traitant de l'urgence climatique ainsi que sur les crises de la biodiversité et sur comment on peut agir maintenant;

- Que la Commission émette davantage de recommandations. La proposition de plan se situe plutôt au niveau de l'analyse et de la réflexion.

Il est répondu que les priorités et les actions du Service de la transition écologique, pour les deux prochaines années, se situent davantage dans le déploiement et la mise en œuvre des différents plans relevant du Service. La Commission pourra cependant contribuer à la bonification du déploiement des projets prévus en fournissant leurs commentaires.

Certains membres ajoutent qu'ils pourraient contribuer à l'identification des bons comportements à adopter afin de changer les habitudes en fonction de la prévention, de la protection et de la transformation. La Commission pourrait jouer un rôle d'ambassadeur à titre de citoyens et avec leur organisme.

Il est ajouté que d'autres services municipaux peuvent également interpeller la Commission et celle-ci souhaite être en mesure de contribuer à d'autres travaux.

#### Proposition d'ajout au plan de travail

En résumé, les membres souhaitent ajouter les éléments suivants :

- Ajouter un indicateur en lien avec le financement accordé, dans la mise en œuvre des projets relevant du Service de la transition écologique, afin que la Commission puisse avoir un meilleur portrait des projets et priorités de la direction du Service.

Il est répondu qu'un nouvel outil est en développement qui inclura des indicateurs de performance afin d'encadrer tous les plans relevant du Service de la transition écologique comme celui utilisé par la Ville de Victoria. Les sources de financement feront partie d'un des indicateurs. Il est ajouté que le conseil municipal a mandaté le Service de la transition écologique pour développer un outil de mesure des gaz à effet de serre. Les membres seront informés de l'état d'avancement des indicateurs.

- Contribuer au Plan régional des milieux humides et hydriques, à la refonte des Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ainsi qu'au monitoring du Schéma d'aménagement et de développements. Certains mentionnent que ce n'est pas du dédoublement que d'ajouter ces actions déjà prévues dans le plan de travail de la Commission du développement du territoire et de l'habitation (CDTH) et se questionnent sur les raisons qui justifient que ce ne soit pas sous la responsabilité de la CELCC.

Il est répondu que c'est le conseil municipal qui a mandaté le Service de l'urbanisme et du développement durable pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de ces plans. Cependant, les services interpellés sont impliqués, dont le Service de la transition écologique. Il est ajouté que la CELCC pourrait également être interpellée par la CDTH comme elle l'a fait en novembre dernier où la CELCC a été invitée à participer à la présentation sur le Plan régional des milieux humides et hydriques.

Anik Des Marais, présidente du Comité des finances de la Ville, souhaite interpeller les membres sur les différentes mesures en écofiscalité. Elle propose de consulter les membres de la CELCC à mesure que les travaux du Comité des finances progressent sur ce sujet.

Les membres posent des questions d'éclaircissement sur les travaux de la Commission et de l'échéancier prévu.

- Quelles sont les intentions de la Ville en lien avec la mise à jour la Politique environnementale?

Il est répondu que l'objectif est de réfléchir à la pertinence de mettre à jour la Politique environnementale. Le rôle de la Commission sera d'émettre une recommandation quant au renouvellement de la Politique. Cet élément sera ajouté au plan de travail.

- Il est demandé si les membres seront saisis de l'état d'avancement des travaux en lien avec la gestion des déchets, plus particulièrement celui concernant les

secteurs des industries, commerces et institutions (ICI) ainsi que les déchets de construction.

Il est répondu que ces éléments seront traités dans le bilan du Plan de gestion des matières résiduelles.

Certains se questionnent sur la contribution de la Commission en lien avec le Plan climat et soulèvent l'importance du partenariat dans sa mise en œuvre. Dans ce contexte, il est suggéré de mettre en place un comité de suivi. Il est également suggéré d'inscrire deux actions au Plan climat au lieu de le libeller dans une seule action :

- Prendre connaissance de la démarche de la Ville en lien avec la décarbonation des bâtiments municipaux de la ville de Gatineau;
- Être informé des études pertinentes en lien avec les défis auxquels font face les Villes en matière de climat.

Il est convenu qu'une nouvelle version du plan de travail sera acheminée aux membres afin que ces derniers puissent faire part de leurs commentaires avant la prochaine séance prévue le 15 février 2024.

## 6. Varia

### 6.1. Composition de la Commission et durée du mandat.

Il est mentionné que le mandat des membres se termine en mai 2024 et qu'il peut être renouvelé une deuxième fois. Les membres sont invités à manifester leur intérêt pour une possibilité de renouvellement.

Il est ajouté qu'il y a un siège vacant présentement. Les membres sont invités à en faire la promotion.

## 7. Prochaine séance

La prochaine séance de la Commission de l'environnement et de la lutte aux changements climatiques est prévue le 15 février 2024.

## 8. Levée de la séance

*Il est proposé par Mathieu Charron  
Appuyé par Jean Lessard*

*Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance à 17 h 59.*

*Adoptée*

### DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et à la Greffière

	
PRÉSIDENT MARC BUREAU	SECRÉTAIRE ANICK FORTIN